



Liste des parcelles en mesures transitoires en AOC Côtes de Bourg, Bourg ou Bourgeais

Rappel : seules les parcelles dont la densité théorique actuelle est inférieure à 4500 pieds/ha doivent être mentionnées dans ce tableau

Nom / Raison sociale :

N° CVI :

E-mail :

Commune	Référence cadastrale	Lieu-dit	Densité de plantation (p/ha)	Surface
Superficie en production de l'exploitation (ha) :			Superficie totale à restructurer (ha) :	
			% superficie < 4500 p/ha :	

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus

Fait à : le :

Signature :